

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 18

présenté par  
Mme Nachury

-----

**ARTICLE 29**

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« quatre »

le mot :

« trois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement est en faveur de la promotion de la télémédecine, cruciale pour faire face à la raréfaction des expertises médicales dans nombre de territoires. Son objet est de porter une amélioration rédactionnelle permettant des expérimentations pluri-régionales et plus transversales de la télémédecine.